

Mai 2013

OPTIMISER LA VERMIFUGATION DES CHEVAUX

La majorité des programmes actuels de vermifugation équine reposent sur la rotation de différents vermifuges (traitements antiparasitaires) qui sont administrés systématiquement aux chevaux. Les piètres résultats de cette méthode commandent une nouvelle stratégie : viser les animaux les plus parasités et les parasites à éliminer dans un groupe de chevaux d'un même établissement.

RÉSULTATS DÉCEVANT DE LA MÉTHODE TRADITIONNELLE

Les membres du réseau équin du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sont régulièrement informés de cas de parasitisme diagnostiqués chez des chevaux qui bénéficient pourtant d'un programme de vermifugation. Des analyses effectuées au laboratoire de parasitologie à la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal mettent en évidence des cas semblables

Contrairement à la croyance populaire, l'état de chair d'un cheval, la qualité de ses performances et la présence ou l'absence de coliques ne permettent pas de savoir précisément si un cheval est parasité. La méthode traditionnelle en matière de vermifugation, soit le traitement des parasites « à l'aveugle », sans effectuer de coprologie (analyse des matières fécales), ne constitue pas la meilleure technique de vermifugation. Elle peut même favoriser l'apparition de parasites plus résistants et, éventuellement, épuiser les traitements efficaces.

Inefficacité de certains vermifuges

À l'heure actuelle, tous les vermifuges utilisés, à l'exception du praziquantel, connaissent une baisse d'efficacité contre un ou plusieurs parasites. Un vermifuge tenu pour efficace doit engendrer une diminution des œufs de parasites dans les fèces supérieure à 95% pour les lactones macrocycliques et supérieure à 90% pour les autres médicaments.

Ainsi, on a pu établir l'inefficacité des benzimidazoles et du pyrantel dans le traitement des cyathostomes ou petits strongles. C'est également le cas des lactones macrocycliques (moxidectin et ivermectin) dans le traitement de *Parascaris equorum* – un ascaris ou vers rond. En Ontario, par exemple, une étude menée dans deux fermes a démontré une diminution de seulement 50% des œufs de cyathostomes dans les fèces de chevaux traités au moyen du fenbendazole, alors qu'on n'a décelé aucune diminution à la suite de l'utilisation du mibendazole.

Cas de résistance

Chez les chevaux d'un même établissement, l'utilisation trop fréquente et répétée d'un ou de plusieurs vermifuges reconnus efficaces favorise le développement d'une résistance. L'augmentation du nombre de parasites insensibles aux traitements peut alors compliquer la mise sur pied d'un programme de vermifugation.

Quelques cas de résistance possible, dont l'un a été confirmé en laboratoire, ont nourri les discussions des membres du réseau équin du MAPAQ récemment. Plusieurs médecins vétérinaires praticiens se sont aussi adressés au laboratoire de parasitologie de la FMV au sujet de cas de résistance possible mettant en cause *Parascaris equorum*, des cyathostomes et des oxyures.

Achat de vermifuges en vente libre

Il peut sembler attrayant pour les propriétaires de chevaux de se procurer des vermifuges en vente libre à l'extérieur du Québec ou disponibles en ligne sur Internet. Cependant, rappelons que, si elle n'est pas issue d'une prescription vétérinaire, l'utilisation de bon nombre de ces médicaments est illégale. L'absence de conseils vétérinaires contribue aux problèmes d'inefficacité et de résistance observés. En outre, les vermifuges importés au Canada doivent être approuvés par la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada qui en assure la qualité.

NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Pour optimiser l'efficacité de la vermiculation et ainsi éviter les pertes financières, voire la mortalité de chevaux, qui sont associés au parasitisme, des changements s'imposent. Un programme de vermiculation (voir le programme qui suit) préparé par un médecin vétérinaire doit s'appuyer sur les points suivants :

- **Adopter une approche commune** pour tous les chevaux d'un établissement, en faisant appel à la collaboration des propriétaires et des médecins vétérinaires praticiens.
- **Procéder à une coprologie** pour déterminer les parasites présents et classifier les chevaux de l'établissement selon leur degré de contamination.
- **Vermifuger les animaux les plus parasités et ceux qui sont âgés de 2 ans et moins ou qui sont jugés plus à risque;** tolérer un certain nombre de parasites, surtout les cyathostomes, pour entretenir une population de parasites qui soit sensible aux traitements.
- **Évaluer l'efficacité des vermifuges** au besoin, en particulier si un programme de vermiculation semble inefficace ou inclut des pratiques susceptibles de favoriser la résistance des parasites.
- **Effectuer une rotation des vermifuges,** judicieusement choisis pour cibler les parasites identifiés.
- **Limiter la contamination des pâtures.**

FICHE D'INFORMATION

Programme de vermifugation type pour un établissement

	Action	Pourquoi?	Comment?
1	Éliminer <i>Strongylus vulgaris</i>	Pour éliminer ce parasite dangereux, difficilement identifiable par coprologie	-Traiter à l'aide d'une lactone macrocyclique aux 6 mois, pendant 18 mois
2	Établir un portrait parasitologique des chevaux de l'établissement à l'aide d'une coprologie	Pour déterminer les parasites présents dans l'établissement	-Cibler 6 chevaux ou un nombre d'animaux représentant 10% du groupe, en privilégiant les animaux jeunes (âgés de moins de 2 ans) ou les autres animaux jugés à risque -Effectuer un test de Wisconsin une fois par année idéalement en avril ou en mai
3	Pour les chevaux de 2 ans et moins et pour les autres animaux jugés à risque, éliminer les parasites tout en tolérant un certain nombre de cyathostomes	Pour prévenir les problèmes de santé en éliminant les parasites les plus nuisibles	-Effectuer un test de Wisconsin tous les 6 mois idéalement en avril ou en mai puis entre octobre et décembre -Traiter à l'aide des vermifuges appropriés
4	Pour les chevaux de 3 ans et plus, classifier les animaux selon leur degré de contamination et traiter ceux qui sont les plus parasités	Pour prévenir les problèmes de santé et pour éviter que ces animaux soient une source de contamination	-Effectuer un test MacMaster une fois par année idéalement en avril ou en mai -Établir un seuil maximal acceptable en fonction de la saison: 10 œufs par gramme de fèces (opg) de juin à août et 200 opg le reste de l'année -Traiter tous les animaux qui dépassent le seuil établi
5	Évaluer l'efficacité des vermifuges utilisés, au besoin	Pour déceler les cas de résistance possible, souvent associés à un programme de vermifugation inefficace ou non approprié	-Effectuer un test MacMaster chez un animal avant son traitement puis 14 jours après (éviter de tester en avril ou en mai ou chez les chevaux de 2 ans et moins, car des pics de ponte pourraient fausser les résultats) -Vérifier la diminution du nombre d'œufs des parasites visés dans les fèces
6	Effectuer une rotation des vermifuges, surtout pour les chevaux traités plus fréquemment	Pour assurer l'efficacité des vermifuges	-Changer régulièrement les vermifuges utilisés, particulièrement pour les chevaux de 2 ans et moins et pour les autres animaux jugés à risque
7	Limiter la contamination des pâturages	Pour réduire les risques (ou pression) d'infection chez les chevaux au pâturage	-Ramasser les fèces au moins 2 fois par semaine -Éviter d'envoyer au pâturage des chevaux qui n'ont pas été récemment vermifugés -Éviter de surpeupler les pâturages -Mettre à la disposition des animaux un pâturage suffisamment riche pour qu'ils soient en mesure d'éviter l'herbe contaminée par les matières fécales -Exclure les chevaux du pâturage pour une période de 4 à 6 semaines si l'épandage de fumier est pratiqué

CONCLUSION

Un programme de vermifugation optimal exige une approche commune pour tous les chevaux d'un établissement. Il doit cibler les parasites présents et les animaux les plus parasités. Pour très peu de frais, une coprologie constitue un bien meilleur investissement que l'achat de vermifuges en vente libre. Enfin, consulter un médecin vétérinaire praticien demeure la formule la plus profitable et économique, à court ou long terme.

REMERCIEMENTS

Le réseau équin du MAPAQ remercie chaleureusement le D^r Alain Villeneuve et Mme Laurie Bédard, respectivement professeur de parasitologie et étudiante à la FMV de l'Université de Montréal, pour leur contribution à ce document.

POUR PLUS D'INFORMATION

Contactez le secteur de parasitologie de la FMV de l'Université de Montréal au 450 773-8521 (poste 8405) ou la Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments au 1 800 463-5023 (option 4). Vous pouvez aussi visiter la page du réseau équin du MAPAQ au www.mapaq.gouv.qc.ca/equin.